

Béatrix lui donna en dot 10,000 florins et offrit, en garantie du paiement, les revenus des domaines et châteaux de Rives et de Jarcieux; de son côté, Aymar lui assigna pour douaire les châteaux de Dargoire et de Châteauneuf. Ce contrat de mariage reçut l'approbation du roi Philippe VI de Valois, le 13 août 1343 (1). Mais cette seconde épouse, qui vivait encore en 1347, mourut avant son mari, en lui laissant seulement une fille nommée Alix. Elle fut inhumée à Sainte-Croix, dans le tombeau de Béatrix de la Tour, fondatrice du monastère et aïeule d'Aymar (2).

Mécontent de n'avoir pas de fils, Aymar épousa, le 12 février 1357 (n. st.), Etiennette des Baux, fille du comte d'Avellin et de Jeanne d'Aphier. Mais cette dernière épouse fut stérile, et ce fut ainsi que la fille unique d'Aymar, Alix, hérita de tous les grands biens de la maison de Roussillon.

Mais, outre cette fille légitime, Aymar laissa plusieurs enfants naturels :

1° Et d'abord une fille nommée Béatrix, qu'il avait eue d'une noble demoiselle nommée Marguerite Mistral, qu'il maria, le 1^{er} juin 1337, à Hugonet de Montellier (*de Montilio*), damoiseau.

2° Un fils nommé Ponson, auquel il donna, le 29 mai 1360, en récompense de ses bons services, la leyde qu'il

(1) Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., n° 2189, 2346 et 2490.

(2) Le Laboureur et de la Mure font épouser, en secondes noccs, à Aymar de Roussillon, Françoise de Tullins. Mais cette dernière fut mariée à Aymar de Roussillon, seigneur de Serrières. Ces deux érudits ont été trompés par la similitude de nom. C'est aussi par erreur que de la Mure donne pour épouse à Aymar, Alix de Poitiers, qui était sa mère. V. Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., n° 1437, 2036, 2248 et 2490.